



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2019-270

PUBLIÉ LE 12 NOVEMBRE 2019

# Sommaire

## **Préfecture-Direction des ressources humaines**

13-2019-11-12-001 - Arrêté modificatif n°3 portant modification de la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône (2 pages)

Page 3

Préfecture-Direction des ressources humaines

13-2019-11-12-001

Arrêté modificatif n°3 portant modification de la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, le 12 NOV. 2019

Préfecture  
Direction des  
Ressources Humaines  
Bureau de l'Action Sociale

Affaire suivie par : M. Guillaume GIRAUD-LEGRAND  
Courriel : [guillaume.giraud-legrand@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:guillaume.giraud-legrand@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Arrêté modificatif n°3 portant modification de la composition du  
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)  
de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône**

**Le Préfet de la région Provence-Alpes-Cote d'Azur  
Préfet de la zone de défense et de sécurité sud  
Préfet des Bouches-du-Rhône**

Officier de la légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

**VU** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**VU** le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 12 février 2019 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 15 mars 2019 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône, modifié par l'arrêté du 17 avril 2019 ;

**VU** l'arrêté modificatif n°1 du 17 avril 2019 et n°2 du 10 octobre 2019 portant modification de la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône ;

Préfecture du département des Bouches-du-Rhône – Place Félix Baret – CS 80 001 – 13 282 MARSEILLE CEDEX 06

1/2

VU le courriel du syndicat CFDT en date du 12 novembre 2019 ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

## A R R Ê T E

### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 15 mars 2019 est modifié.

### Article 2

Sont désormais désignés comme représentants du personnel au sein du CHSCT de la préfecture du département des Bouches-du-Rhône :

Représentants du syndicat CFDT en qualité de :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Krystel POTHIN	Mme Hassania FADLAN
M. Patrick PAYAN	Mme Valérie KEPEKIAN

### Article 3

La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 12 NOV. 2019

Pour le préfet,  
et par délégation,  
la secrétaire générale

*SIGNE*

Juliette TRIGNAT

*Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois suivant sa notification devant la juridiction administrative compétente, qui peut aussi être saisie par l'application « Télérecours citoyens », accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*